

Déclaration liminaire au CTSD du 4 septembre 2020

Madame la Directrice académique,

Nous venons de vivre une rentrée hors normes et ne savons pas comment la situation évoluera dans les jours et mois prochains. Cette incertitude est source d'angoisses. Même si nous sommes sortis à proprement parler de l'état de crise, nous nous interrogeons sur l'« amaigrissement » du protocole sanitaire, alors que la circulation du virus s'accélère à nouveau. La réalité des établissements (locaux, sanitaires, taille des classes, mobilier, ressource humaine) ne pouvait que déboucher sur cette dernière version qui dit en substance : faites dans la mesure du possible, car l'enjeu est à l'accueil de tous les élèves ! La distanciation physique et la limitation du brassage ne sont plus obligatoires, le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel sont réduits par manque de personnels et pour permettre le retour en classe de tous les élèves partout en France. Le rebond actuel de la pandémie, qui amène un durcissement des règles à respecter dans l'espace public, a eu pour seul effet de rendre le masque obligatoire en continu pour tous les professeurs (sauf quand ce n'est pas possible, comme en EPS dans le 2nd degré !). Les personnes vulnérables ne bénéficient plus d'une attention particulière. Au choix : l'arrêt maladie ou la prise de risque. Les AESH, au contact rapproché avec certains élèves, n'ont à disposition que des masques grand public, quand ils leur sont distribués... Des interrogations fortes demeurent quant au degré d'exposition des uns et des autres à une potentielle deuxième vague et à la protection que notre employeur nous accorde réellement! Quelles conséquences pour les personnes placées en "quatorzaine" en cas de suspicion de COVID dans leur entourage ? Le jour de carence s'applique-t-il ? Cet arrêt « imposé » entre-t-il dans le décompte des congés maladie ordinaire ? Et un certificat de mise en isolement permet-il en Isère que le jour de carence ne s'applique pas? Pour rappel, nous maintenons la revendication pour nombre de points d'argumentations déjà développés que le texte lié soit abrogé.

Dans le second degré, si le port du masque est obligatoire pour les adultes comme pour les collégien.nes et lycéen.nes, le fait d'être à la charge des familles n'est absolument pas acceptable. C'est à l'État de garantir la disponibilité des masques pour les personnels et leur gratuité pour les élèves.

Si les préoccupations sanitaires sont justifiées et appellent réponses, elles ne doivent pas nous faire oublier les nombreux dysfonctionnements récurrents dans l'Éducation nationale.

Pour assurer une rentrée plus sereine et lutter contre les inégalités scolaires qui se sont accentuées pendant le confinement, le maintien et le renforcement du dispositif « plus de maîtres

que de classe » étaient une nécessité, tout comme la reconstitution et le développement des RASED. Nous n'avons été entendus sur ces points à aucun échelon hiérarchique.

Dans le second degré, le seul dispositif « Devoirs faits », basé sur le volontariat des familles et en HSE pour les personnels ou intervenants extérieurs, n'est pas à la hauteur des enjeux.

La réduction des effectifs par classe est un élément incontournable pour la réussite de nos élèves, les objectifs ministériels des dédoublements en éducation prioritaire et des cycles 2 à 24 vont dans ce sens. Compte-tenu des conséquences de la période de confinement, il est urgent d'étendre ces mesures à tous les autres niveaux des écoles, collèges et lycées.

Sans ajustements en juin et sans marge, nous savions que l'établissement du projet serait ardu. L'envoi tardif des mesures de carte confirme le travail minutieux mené par les IEN et la DOS, rendu complexe par des moyens contraints et une surcharge de travail que nous vivons aussi au quotidien. Nous pointons la difficulté rencontrée pour préparer au mieux cette instance et obtenir des écoles le maximum d'éléments.

Ce projet présente des ouvertures et fermetures de classe qui pourraient sembler raisonnables sur un plan comptable avec un solde positif de +4. Pour autant, nous constatons que malgré une dotation rallongée, les unes ne peuvent toujours pas se faire sans les autres. Nous regrettons que notre demande de moratoire n'ait pas été entendue. À une semaine de la reprise et après l'année scolaire précédente amputée, les fermetures sèches vont avoir du mal à être acceptées de toute part. Il reste également des situations d'école aux effectifs élevés, sans solution.

Nous le redisons : l'allègement généralisé des effectifs de classe ne sera possible que si des postes sont injectés massivement dans l'Éducation nationale avec une vraie reconnaissance, tant sur le plan des conditions de travail que de la rémunération. Le gouvernement poursuit sa politique de création dans le premier degré avec un focus sur les classes de la GS au CE1, mais sans prendre en compte les besoins des autres niveaux de l'école et collèges et lycées. Nous demandons un recrutement conséquent de personnels titulaires, le recours à la liste complémentaire et non aux contractuel.les, ainsi qu'une revalorisation généralisée des carrières, afin de rendre attractif le métier. Début de réponse de notre ministre il y a quelques jours : la tenue d'un « Grenelle des Professeurs ». Il va falloir du concret et vite! L'augmentation des primes accordées récemment aux hauts cadres de l'Éducation Nationale montre qu'il est possible de dégager des moyens où cela est nécessaire! Soyons donc sérieux pour revenir à une gestion sérieuse des conditions de travail pour les personnels et d'études pour les élèves!

Les directrices et directeurs sont dans l'attente de la mise en place des annonces de M. Blanquer pour une reconnaissance de leur mission et une amélioration nette de leurs conditions de travail, et non pour endosser un pouvoir hiérarchique qu'ils rejettent massivement.

Quelle sera la traduction concrète dans notre département en termes de formation et de décharge supplémentaire pour nos collègues ?

Côté pédagogie, c'est une évidence partagée qu'à la rentrée, les incertitudes sont grandes sur le niveau des savoirs scolaires des élèves après l'interruption de la classe à la mi-mars. La majorité des enseignants pense donc nécessaire d'évaluer ses élèves. Mais quelles évaluations seront utiles aux enseignant.es pour établir un bilan affiné de « là où en sont les élèves » et adaptées aux circonstances si particulières de cette rentrée ? Pour le ministère, tout est à nouveau prêt et pour cause : il se contente de ressortir les fameuses évaluations standardisées de septembre pour les CP et CE1 et de proposer pour les autres des tests de positionnement bien maigres. Pour les évaluations, les items proposés seront, à quelques nuances près, les mêmes que ceux des années précédentes, alors que l'année scolaire a été tronquée. Qui peut croire en leur pertinence ?

Ces évaluations nationales ont pourtant déjà fortement été remises en cause en temps ordinaire, tant dans leurs modalités de passation qui mettent les enseignantes et les enseignants en situation d'exécutant.es que dans le traitement des résultats qui ne permet pas une analyse prenant en compte le parcours des élèves. Au final, ces évaluations nourrissent essentiellement une communication ministérielle totalement déconnectée de la réalité et sont d'un intérêt largement contestable après la période vécue.

Nous soutiendrons nos collègues qui refuseraient leur passation.

Concernant les AESH, nous avons beaucoup de personnels inquiets à la réception de leur avenant et au passage en PIAL de tout le département. Quelles incidences sur les emplois du temps, le nombre d'établissements d'exercice, le suivi des élèves ? La situation toujours précaire de ces personnels de l'Éducation nationale est accablante et cette réorganisation risque d'ajouter des déplacements qu'il est indispensable de financer. Quelle information aux écoles et collèges de la généralisation de ce dispositif ?

Enfin, et même si cela ne relève pas de cette instance, nous tenons à relayer une nouvelle fois les incompréhensions et la défiance de nombreux collègues suite aux résultats du mouvement donnés sans consultation des organisations syndicales. Ils réalisent aussi avec consternation la fin des CAPD pour toute opération relevant de la mobilité et bientôt de l'avancement. La FSU continue d'exiger l'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique qui réduit à peau de chagrin le paritarisme, programme la suppression des CHSCT pourtant essentiels, et d'autant

plus durant ces périodes de crise sanitaire, et multiplie les contrats précaires au sein de la Fonction publique.

Au côté des organisations syndicales CGT et Solidaires et des organisations de jeunesse MNL, UNEF et UNL, la FSU appelle à faire de la journée du 17 septembre une première journée d'action pour imposer le changement nécessaire en termes d'emploi, de développement des services publics, de revalorisation des salaires et d'abandon définitif de la réforme des retraites.